

Il faut imposer de lourdes sanctions à ceux qui polluent nos cours d'eau. La pollution doit être repérée à la source. Les amendes doivent être telles qu'il en coûte plus cher de polluer les eaux que de traiter les déchets. La pollution peut être enrayer de façon à ne pas nuire à la collectivité. Si une industrie altère la qualité de l'eau, elle devra payer cette altération.

Espérons que ce bill ne sera que le début d'une série de mesures grâce auxquelles, comme le disait tout à l'heure mon ami de l'opposition officielle, le Canada sera en tête des pays décidés à protéger notre biosphère. Au-delà des limites de notre pays, la pollution devrait faire l'objet de sanctions internationales. Un mécanisme international s'impose, qui serait autorisé à proposer, rédiger et appliquer des programmes d'action concertés.

Quand le pétrolier Manhattan est entré en cale sèche à New York—et j'étais là—les gens n'en revenaient pas de voir les trous béants à sa coque. «C'est fantastique», disaient-ils, «il faut que la glace soit vraiment dure». Que serait-il arrivé si les réservoirs du Manhattan avaient contenu du pétrole au lieu de l'eau de mer et que le pétrole se soit infiltré dans nos eaux arctiques? La transgression des principes internationaux concernant le contrôle de la pollution devra s'accompagner de sanctions, établies sur le plan international. C'est maintenant qu'il faut y voir, au lieu d'attendre qu'un pétrolier, comme le Manhattan, ait détruit l'équilibre écologique de divers secteurs du littoral canadien.

Comme le disait le premier ministre (M. Trudeau), nous exhortons la communauté internationale à appuyer notre initiative en vue d'instaurer un régime légal international, visant à assurer aux êtres humains le droit de vivre dans le milieu qui leur convient. Ce n'est là qu'une étape du programme du gouvernement pour lutter contre la pollution sous toutes ses formes, face à des difficultés constitutionnelles considérables. Les réalisations du gouvernement dans ce domaine sont évidentes.

Au fond, nous avons institué un programme d'aide à la conservation dans son acceptation la plus large—innovation dans le domaine purement économique, de façon à tenir compte de l'équipement social et des bénéfices. C'est un signe de progrès. Nous avons créé un programme d'aide à la recherche et au développement pour combattre la pollution et montrer l'importance de la conservation du milieu. Nouveau signe de progrès. Notre objectif, c'est l'intégration de la planification du contrôle de la pollution à la planification régionale et hydrographique, à la conservation et à la mise en valeur des terres, de l'eau et de l'air, à l'utilisation et à l'administration à

tous les niveaux, allant du régional au provincial jusqu'à l'international. C'est là faire preuve de progrès.

Le bill n'est pas parfait mais il constitue un pas dans la bonne direction et il mérite l'appui sans réserve de tous les députés de tous les partis.

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, avant d'aller plus loin, je dirai que ce bill me fait songer à un bouledogue édenté. On nous le présente comme une arme efficace contre la pollution de l'eau, mais ni l'industrie ni les autorités provinciales n'en seront impressionnées. Et surtout, il ne combattra pas de façon adéquate l'accélération rapide de la pollution.

Je trouve consternant que le gouvernement ait si longtemps hésité avant d'agir et que s'étant enfin résolu à le faire, il n'ait à nous proposer que cette mesure législative anémique. Il serait tragique que le bill soit adopté dans sa forme actuelle car cela endormirait le public et l'exécutif en les berçant de l'illusion que l'on a adopté une véritable mesure antipollution.

Il n'est certes pas nécessaire, à l'étape actuelle de notre développement national, de prouver la nécessité de combattre la pollution. Même le gouvernement actuel est sans doute conscient de l'urgence du problème. Depuis des mois, divers ministres nous promettent des mesures rapides pour contrôler la pollution actuelle et pour prévenir sa résurgence. Ils ont clairement leur décision, à quiconque voulait les entendre, de mener une guerre totale contre la pollution de nos terres, de notre atmosphère et de nos eaux. Or, qu'ont-ils présenté? Un projet de loi qui s'attaque seulement à une partie de ce problème complexe, et encore, avec tiédeur. Au fond, ce n'est qu'un simulacre. J'ai déjà décrit le projet de loi: il ressemble à un bouledogue à dents de caoutchouc, incapable de mordre et qui peut à peine grogner.

Nous sommes tous conscients, depuis quelques mois, de l'impérieuse nécessité de lutter contre la pollution grâce à d'innombrables exemples de pollution affectant tous les secteurs de notre milieu. L'orateur précédent, le député de Burnaby-Seymour (M. Perrault), a étayé pour des documents un grand nombre de ces exemples. Ceux qui ont lu, dans le récent numéro de la revue *National Geographic*, l'article sur la lutte pour la conservation des eaux du lac Baikal, en Union soviétique, contre les industriels et leurs fabriques de pâtes et papiers, constateront que cette situation est la même un peu partout sur notre continent. Il s'agit donc d'un problème qui existe dans de nombreux États. Certes, le dernier exemple nous est fourni par la décou-